

AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

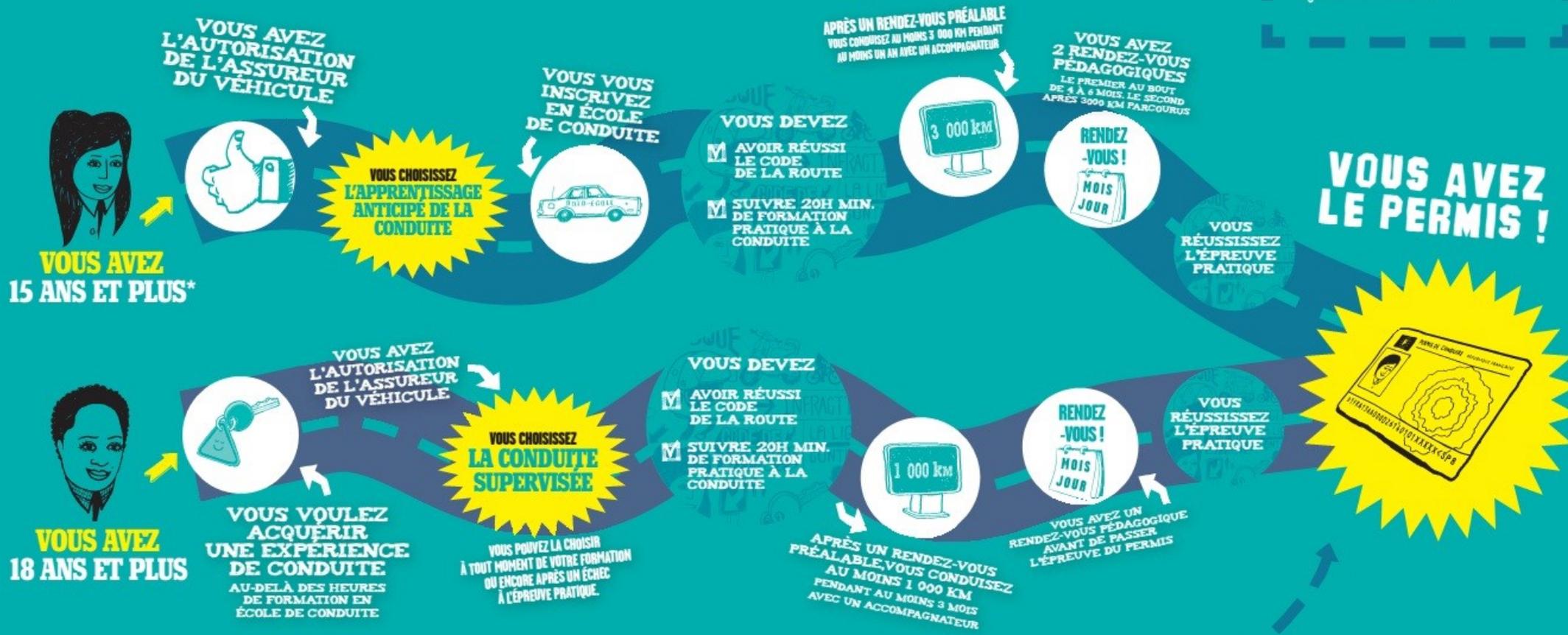
MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient et mettez toutes les chances de votre côté pour décrocher le permis.

LES ACCOMPAGNEURS

Vous pouvez choisir d'en avoir plusieurs

- Ils doivent être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs.
- Ils doivent avoir l'accord de leur assureur.
- Ils doivent être mentionnés dans le contrat signé avec l'école de conduite.



* L'apprentissage anticipée de la conduite (AAC) est accessible aux jeunes âgés de 15 ans et plus à compter du 1^{er} novembre 2014.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



Acquérir
de l'expérience de conduite

Réduire
le coût de la formation



Améliorer ses acquis

Augmenter
ses chances d'obtention
du permis

Conduite Supervisée

**FORMATION
THÉORIQUE**

Réussite - ETG

**FORMATION
PRATIQUE**

Réussite bilan
des compétences
après 20h minimum
de conduite

**1 Rendez-vous
Pédagogique préalable**

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

**PERMIS PROBATOIRE
6 Points**

+ 2 points par an pendant 3 ans
si 0 retrait de points

12 points